





# CHARTE 2022-2031: THÈMES STRATÉGIQUES

La poursuite de l'activité du parc naturel régional est conditionnée par l'élaboration d'une nouvelle Charte pour les 10 prochaines années, soit 2022-2031. Ce document lie formellement les communes membres avec l'association Parc régional Chasseral. Il contient les grands axes de travail, les champs d'action et le positionnement du Parc en lien avec les autres acteurs et institutions régionales. La Charte, une fois acceptée, permet à l'OFEV de décider de l'attribution du label «parc naturel régional», en 2021. Plus d'infos sur parcchasseral.ch/charte

## Résumé des thèmes stratégiques

UN ENVIRONNEMENT NATUREL DE QUALITÉ Les paysages et le patrimoine forment le cadre de nos quotidiens, constituent l'attache émotionnelle à la région et participent à son attractivité. La valorisation des éléments marquants du patrimoine bâti se traduit par des mesures sur le terrain, des conseils, la fabrication d'outils UN PATRIMOINE VIVANT. DES PAYSAGES VALORISÉS Le Parc est un élément moteur et un laboratoire d'expériences mobilisatrices, notamment en faveur d'un tourisme raisonné, mais aussi d'une économie fortement engagée dans la voie du développement durable. La proximité, la production locale et l'éthique constituent des valeurs clés du développement prôné par le Parc. DURABLE POUR TOUS UN TERRITOIRE Les richesses de notre région sont mises en valeur au travers d'animations, d'événements culturels, d'activités d'éducation et de sensibilisation au cœur d'une organisation participative, afin que les savoirs et savoir-faire perdurent et renforcent l'identité de l'ensemble du territoire. ANIMÉ PAR SES HABITANTS UNE RECHERCHE POUR DES ACTIONS BIEN CIBLÉES UNE ORGANISATION EFFICACE INTÉGRÉE À LA RÉGION travers d'une planification efficiente proche des réalités et de projets pertinents soutenus par les autorités, les communes membres et l'ensemble des autres partenaires.

### Les prochaines échéances

Octobre 2020

2022-2031 à l'OFEV

**1**er **janvier 2022** Entrée en vigueur de la Charte 2022-2031, sous réserve de

## **À LIGNIÈRES**

### Des actions de développement durable pour tous

Les exemples choisis ci-dessous, non exhaustifs, montrent la diversité des interventions du Parc dans votre commune, sur plusieurs axes de travail.



La Métairie de Chuffort propose des Assiettes Chasseral – des plats composés à 100 % de produits de la région – depuis 2015. À la Ferme Le Cerisier, l'agricultrice Valérie Thiébaut propose **7 variétés de** pâtes bio labélisées «Parcs suisses».

Un grand panneau d'entrée dans le Parc a été érigé en 2016 à l'entrée du village. Deux panneaux de carte pédestre ont été installés en 2012 dans le centre de la localité et au camping.





De 2013 à 2017, la commune a participé financièrement au soutien de la **ligne de** bus Nods-Chasseral, dont le nombre d'usagers est en constante augmentation (3278, +8% en 2019). Le Parc accompagne les réflexions sur la fréquentation de la route menant au col du Chasseral. Des gendarmes couchés ont par exemple été posés par la commune sur cet axe qui a compté, au col, 122 000 véhicules en 2018 (triplement en 10 ans).

Dix classes de la commune ont participé à des animations pédagogiques menées par le Parc entre 2013 et 2019, notamment sur les plantes sauvages comestibles et la biodiversité. Les plus jeunes sont partis à la découverte de ces richesses avec leurs 5 sens en suivant l'histoire d'un jeune lynx.



## DES ACTIONS DE TERRAIN EN FAVEUR DE LA NATURE ET DU PAYSAGE À LIGNIÈRES

Un mur en pierres sèches a été entièrement reconstruit en 2018 et

sion de plusieurs formations avec la Fédération suisse des maçons

2019 chez l'agricultrice Valérie Thiébaut. Ce chantier a été l'occa-

en pierres sèches et de sanu future learning sa.



Des suivis de gélinottes des bois ont été menés entre 2013 et 2019 dans tout le Parc. Les forêts des hauts de la commune figurent parmi les plus intéressantes pour cette espèce. Sur le territoire voisin de Nods, des forêts appartenant à la commune de Lignières font partie de la réserve forestière Chasseral Sud, gérée par le Parc avec les gardes forestiers. Des actions y sont entreprises pour améliorer l'habitat de ce tétraonidé menacé.



Mesures concrètes sur le terrain

Surfaces inscrites au réseau écologique

Fond de carte: Office fédéral de topographie (5704002947)

Conseil agricole et forestier

Suivis ornithologiques

Un quart de la commune a été quadrillé en 2017 par une collaboratrice du Parc

dans le cadre de la chasse aux sources.

Huit sources ont été décrites, dont celles

qui entourent le secteur de Chemeneau.